

Prenez votre place.

Études de 2^e et 3^e cycles

**Demande d'admission
Instructions et formulaires**

UQÀM

AVANT D'EXPÉDIER VOTRE DEMANDE D'ADMISSION

Assurez-vous d'avoir répondu à toutes les questions et joint toutes les pièces requises (voir la section 2 et les exigences particulières de certains programmes : www.etudier.uqam.ca/exigences-programmes-2e-3e-cycles).

Vous devez fournir une photocopie de votre certificat de naissance. **De plus, vous devez fournir l'original et deux copies de tous les autres documents présentés, incluant les formulaires et les rapports.**

Un dossier incomplet retarde le traitement de la demande d'admission et peut même entraîner un refus (voir la section 4, décision différée).

La fiche d'identification personnelle doit être jointe à chaque envoi sous pli séparé. Elle est disponible à l'adresse suivante : www.etudier.uqam.ca/admission-formulaires.

Nous vous rappelons que la décision sera rendue uniquement à partir des pièces fournies.

Votre demande d'admission doit être transmise au plus tard à la date limite d'admission du programme le cachet de la poste faisant foi.

Consultez les dates limites d'admission : www.etudier.uqam.ca/dates

FRAIS D'ADMISSION

Les frais d'admission sont disponibles en ligne et sont modifiés annuellement au 1^{er} janvier.

www.etudier.uqam.ca/frais-admission

ADMISSION EN LIGNE

L'admission en ligne est disponible pour tous les candidats qui déposent une demande d'admission dans un programme régulier au 1^{er}, 2^e et 3^e cycle.

www.etudier.uqam.ca/admission-en-ligne

LE SOUTIEN FINANCIER

De nombreuses sources d'aide financière sont disponibles pour vous aider à mener à bien vos études.

Bourses

- ↳ Bourses de la Fondation de l'UQAM
- ↳ Bourses d'excellence de l'UQAM pour les cycles supérieurs (FARE)
- ↳ Bourses facultaires ou départementales
- ↳ Bourses puisées à même les fonds de recherche des professeurs
- ↳ Bourses d'exonération des droits de scolarité
- ↳ Bourses à la mobilité internationale
- ↳ Bourses d'excellence d'organismes externes : CRSNG, CRSH, FRQS, FRQSC, FRQNT, etc.

Emplois

- ↳ Assistantat de recherche
- ↳ Auxiliaire d'enseignement
- ↳ Chargé de cours
- ↳ Autres emplois sur le campus et hors-campus

Consultez les Services à la vie étudiante pour connaître les possibilités qui vous sont offertes :

www.vie-etudiante.uqam.ca

1,1 \$ million en bourses de recrutement

D'une valeur de 8 500 \$ à la maîtrise et de 12 000 \$ au doctorat, ces bourses sont offertes aux candidats qui déposent une demande d'admission à temps complet. Elles sont remises sur la base de l'excellence du dossier académique. Aucun formulaire n'est requis outre le formulaire d'admission au programme. Les récipiendaires seront contactés par la direction du programme d'études concerné.



PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT

COUPON À REMPLIR ET À JOINDRE À VOTRE DEMANDE D'ADMISSION

Nom de famille du candidat

Date de naissance

Jour Mois Année

Prénom usuel du candidat

Sexe

 Féminin Masculin

Courriel du candidat

VISA MASTERCARD AMERICAN EXPRESS Montant versé : .00

Pour connaître le montant : www.etudier.uqam.ca/frais-admission

Numéro de la carte de crédit

Date d'expiration

Mois Année

Signature du titulaire de la carte

Nom et prénom du titulaire de la carte

À l'usage de l'UQAM

**NE PAS PHOTOCOPIER EN TROIS EXEMPLAIRES.
REMETTRE SEULEMENT L'ORIGINAL.**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Vous devez remplir le formulaire de demande d'admission si :

- vous désirez être admis à un programme d'études de cycles supérieurs comme étudiant régulier (à temps complet ou à temps partiel);
- vous êtes étudiant régulier dans un programme de l'UQAM et désirez entreprendre un deuxième programme parce que vous terminez le premier ou voulez l'abandonner;
- vous êtes actuellement étudiant libre à l'UQAM et désirez faire une demande d'admission comme étudiant régulier. Vous devez dans ce cas fournir de nouveau tous les documents nécessaires à l'étude de votre dossier;
- vous avez déjà été étudiant dans un programme d'études de cycles supérieurs de l'UQAM auquel vous ne vous êtes pas inscrit au dernier trimestre;
- vous avez déjà été exclu d'un programme d'études de cycles supérieurs et désirez revenir dans ce même programme, ou dans un autre programme (reportez-vous à la rubrique Réadmission ci-dessous).

Admission en ligne :

Vous avez également la possibilité de compléter une demande d'admission en ligne à l'adresse suivante : www.etudier.uqam.ca/admission-en-ligne.

Vous ne devez pas remplir ce formulaire de demande d'admission si :

- vous désirez suivre des cours en tant qu'étudiant libre ou auditeur : dans ce cas, complétez le formulaire d'admission approprié disponible à l'adresse suivante : www.etudier.uqam.ca/etudiants-libres/admission. Notez qu'un étudiant qui s'est vu refuser l'admission dans un programme ne peut s'inscrire à titre d'étudiant libre ou d'auditeur à des cours de ce même programme;
- vous désirez changer de profil ou de concentration (code administratif distinct) : vous devez présenter une demande écrite en ce sens au sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) qui assume la responsabilité générale de l'admission aux programmes, ou à la direction du programme;
- vous terminez un programme de propédeutique à l'UQAM et désirez entreprendre des études de deuxième ou troisième cycle pour lesquelles vous vous êtes préparé. Dans ce cas, complétez le formulaire en ligne : www.etudier.uqam.ca/admission-en-ligne.

Régime d'études

Le régime d'études est défini par le rythme de cheminement de la personne dans la réalisation des activités du programme : à temps complet ou à temps partiel. Le choix du régime d'études doit être fait au moment de l'admission. Dans chaque cas, le programme doit être réalisé à l'intérieur d'une durée maximale. Si un ou plusieurs cours d'appoint sont imposés lors de l'admission, le programme sera prolongé pour une durée maximale d'un trimestre. Chaque programme définit dans ses conditions d'admission le ou les régimes d'études possibles ainsi que les durées maximales correspondantes. Pour plus de renseignements, consultez la description du programme concerné :

www.etudier.uqam.ca/programmes

Changement de régime d'études

Si vous désirez modifier votre régime d'études, vous devez en faire la demande au SCAE. Si la demande est acceptée, le SCAE détermine l'effet de la modification sur la durée des études et précise, en tenant compte des régimes antérieurs et du temps écoulé, la nouvelle durée maximale à l'intérieur de laquelle vous devrez terminer le programme.

Réadmission

Si vous avez été exclu d'un programme d'études de deuxième ou troisième cycle, vous ne pouvez soumettre une demande de réadmission à ce programme avant un délai de douze mois depuis le trimestre d'exclusion, sauf dans le cas où le motif d'exclusion était le non-respect des conditions d'admission. Vous ne pouvez, par ailleurs, être réadmis à ce programme qu'une seule fois.

Toutefois, si vous avez été exclu d'un programme d'études de deuxième ou troisième cycle en raison de résultats académiques faibles (une moyenne cumulative inférieure à 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent en vigueur au moment de l'exclusion), vous ne pouvez être admis dans ce programme avant un délai de cinq ans.

Si vous avez été exclu d'un programme de deuxième cycle en raison du rejet de votre rapport de recherche, de votre mémoire, de votre mémoire-crédation, ou d'un programme de troisième cycle, en raison du rejet de votre thèse, vous ne pouvez être réadmis à ce programme avant un délai de cinq ans.

Vous devez vous conformer aux conditions d'admission, au contenu et aux exigences du programme en vigueur au moment de votre réadmission.

Si votre demande de réadmission est acceptée, vous serez informé des cours ou activités reconnus parmi ceux réussis antérieurement, ainsi que de la nouvelle durée maximale de votre programme (sans possibilité de prolongation).

Ce document contient des informations qui pourront vous être très utiles après avoir déposé votre demande d'admission. Veuillez le conserver tant que vous n'aurez pas reçu les décisions relatives à chacun des programmes postulés.

1) CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION

En raison du contingentement ou de la capacité d'encadrement d'un programme, le candidat qui répond aux conditions générales et aux conditions particulières d'admission n'a pas droit pour autant à une admission assurée.

ADMISSION AU DEUXIÈME CYCLE (maîtrise, DESS et programme court)

- 1 Vous devez détenir un baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent), dans la discipline ou le champ d'études du programme visé ou dans l'une des disciplines connexes à ce programme, et répondre aux conditions particulières du programme, le cas échéant.
 - Exceptionnellement, et si le programme le permet, si vous avez obtenu votre baccalauréat (ou l'équivalent), avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent), vous pourriez être admis.
 - Si vous avez obtenu un baccalauréat avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent), vous pourriez être admis, si le programme le permet, à la condition de posséder une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent).
- 2 Si vous possédez les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente, vous pourriez être admis, à la condition que le programme visé autorise l'admission sur une telle base.
- 3 Vous devez posséder une connaissance jugée suffisante de la langue française. Dans certains cas, la connaissance d'une langue seconde peut être exigée. Un programme peut vérifier ces niveaux de connaissance par un test ou une entrevue. Advenant que le niveau soit jugé insuffisant, une formation préparatoire peut être imposée ou un refus d'admission recommandé.
- 4 Vous devez accepter, le cas échéant, d'être encadré par une direction de recherche habilitée par le programme en tant que directeur ou codirecteur de recherche.
- 5 Si votre préparation au programme visé est jugée insatisfaisante en raison de lacunes dans vos connaissances, une formation préparatoire (propédeutique, cours d'appoint) peut vous être imposée. Le cas échéant, si vous terminez votre propédeutique avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3, vous êtes automatiquement admis au programme pour lequel vous vous êtes préparé. Par contre, si votre moyenne cumulative est inférieure à 2,8 sur 4,3, vous serez refusé. Dans les autres cas, vous pourriez exceptionnellement être admis après étude de votre dossier par le SCAE.
- 6 Vous devez satisfaire aux conditions générales et, le cas échéant, aux conditions particulières d'admission du programme visé. Consultez www.etudier.uqam.ca/programmes.

ADMISSION AU TROISIÈME CYCLE (doctorat et programme court)

- 1 Pour les programmes courts et les doctorats de 90 crédits, vous devez détenir une maîtrise (ou l'équivalent) obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent).
 - Exceptionnellement, et si le programme le permet, si vous avez obtenu votre maîtrise de l'UQAM avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,7 sur 4,3 (ou l'équivalent), vous pourriez être admis, après étude de votre dossier par le SCAE.
 - Exceptionnellement, et si le programme le permet, si vous avez obtenu votre maîtrise d'une autre université avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent), vous pourriez être admis, après étude de votre dossier par le SCAE.

- ↳ Exceptionnellement, et si le programme le permet, si vous détenez un grade de premier cycle, sans détenir un grade de deuxième cycle, une telle candidature exceptionnelle peut être appréciée au regard de vos réalisations scientifiques, artistiques ou professionnelles hors du commun et vous pourriez être admis, sur recommandation, entre autres, du SCAE.
- 2 Vous devez accepter, le cas échéant, d'être encadré par une direction de recherche habilitée par le programme en tant que directeur ou codirecteur de recherche.
- 3 Vous devez posséder une connaissance jugée suffisante de la langue française. Dans certains cas, la connaissance d'une langue seconde peut être exigée. Un programme peut vérifier ces niveaux de connaissance par un test ou une entrevue. Advenant que le niveau soit jugé insuffisant, une formation préparatoire peut être imposée ou un refus d'admission recommandé.
- 4 Si votre préparation au programme visé est jugée insatisfaisante en raison de lacunes dans vos connaissances, une formation préparatoire (propédeutique, cours d'appoint) peut vous être imposée. Le SCAE peut inclure dans cette formation préparatoire jusqu'à six crédits d'activités de premier cycle s'il constate des lacunes au niveau de vos connaissances de base.
- 5 Pour les doctorats de 90 crédits, vous devrez faire approuver par le SCAE, le cas échéant, votre sujet de recherche et le choix de votre direction de recherche dans les délais prescrits.
- 6 Vous devez satisfaire aux conditions générales et, le cas échéant, aux conditions particulières d'admission du programme visé.

Doctorats en continuum d'études (120 crédits et plus)

- 1 Vous devez détenir un baccalauréat (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent).
- 2 Si vous avez obtenu votre baccalauréat (ou l'équivalent), avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent), vous pourriez être admis si le programme le permet.
- 3 Si vous avez obtenu votre baccalauréat (ou l'équivalent), avec une moyenne cumulative inférieure à 3,0 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent), vous pourriez être admis, à la condition que le programme visé autorise l'admission sur une telle base.
- 4 Vous devez accepter, le cas échéant, d'être encadré par une direction de recherche habilitée par le programme en tant que directeur ou codirecteur de recherche.
- 5 Vous devez posséder une connaissance jugée suffisante de la langue française. Dans certains cas, la connaissance d'une langue seconde peut être exigée. Un programme peut vérifier ces niveaux de connaissance par un test ou une entrevue. Advenant que le niveau soit jugé insuffisant, une formation préparatoire peut être imposée ou un refus d'admission recommandé.
- 6 Si votre préparation au programme visé est jugée insatisfaisante en raison de lacunes dans vos connaissances, une formation préparatoire (propédeutique, cours d'appoint) peut vous être imposée.

2) PIÈCES REQUISES

2a Dans tous les cas vous devrez fournir :

- ↳ l'original dûment rempli et deux copies du formulaire de demande d'admission;
- ↳ l'original et deux copies de chacun des « Rapports » remplis par trois répondants différents qui doivent les expédier directement au Registrariat – Admission. Veuillez noter que ces rapports ne sont pas des attestations d'expérience et que chaque direction de programme a la liberté d'exiger ou non le dépôt de rapports;
- ↳ les frais d'admission en fonction de votre statut au Canada.
Il est possible de payer les frais d'admission par carte de crédit (un coupon pour le paiement par carte de crédit est disponible au verso de la page couverture), chèque certifié (provenant d'une banque canadienne et en devise canadienne seulement), mandat postal canadien à l'ordre de l'UQAM :
 - vous devez inscrire au verso du chèque certifié ou du mandat postal vos nom, prénom et date de naissance;
 - le paiement en espèces et par carte de débit est accepté uniquement au comptoir du Registrariat;
 - notez qu'aucun paiement par chèque personnel non certifié ne peut être accepté;
 - les frais d'admission ne sont pas remboursables.

Notez que les frais d'admission sont modifiés au 1^{er} janvier de chaque année. Pour connaître les montants, consultez la page suivante : www.etudier.uqam.ca/frais-admission

Un candidat qui complète un baccalauréat à l'UQAM ou dans un autre établissement du réseau de l'Université du Québec **ne paiera pas de frais d'admission** lors de sa demande au deuxième cycle si sa demande est soumise pour le trimestre ou l'année suivant l'obtention du diplôme de baccalauréat. Il en va de même pour le candidat qui complète une maîtrise, si sa demande au troisième cycle est soumise pour le trimestre ou l'année suivant l'obtention du diplôme de maîtrise. Cette politique s'applique aussi aux candidats faisant le passage du programme court de deuxième cycle vers le DESS ou vers la maîtrise ainsi que du DESS vers la maîtrise.

- ↳ pour tous les candidats qui n'ont jamais poursuivi des études à l'UQAM, vous devez fournir, une photocopie de votre certificat de naissance (les noms et prénoms du père et de la mère doivent y figurer). Notez que vos nom et prénom inscrits sur le formulaire doivent correspondre intégralement à ceux apparaissant sur les documents officiels fournis;
- ↳ si vous êtes citoyen canadien ou résident permanent, né à l'étranger, obligatoirement une photocopie de votre certificat de citoyenneté ou de votre carte de résident permanent (recto verso);
- ↳ **ET** toutes les autres pièces décrites aux rubriques 2b et 2c.

Aucune demande d'admission transmise par télécopieur ou courriel ne sera considérée.

Assurez-vous que votre dossier est complet. Il est dans l'intérêt de tout candidat de fournir tous les documents requis (relevé de notes des études universitaires et attestations d'expérience) lors du dépôt de la demande d'admission, car un dossier incomplet retarde le traitement de la demande d'admission et peut même entraîner un refus. Le Registrariat – Admission ne peut tenir compte des documents reçus après la prise de décision.

Notez bien que tous les documents fournis lors d'une demande d'admission demeurent la propriété de l'UQAM et ne sont pas rendus aux candidats.

Dans le cadre de sa politique de droits de scolarité, le Gouvernement du Québec demande à tous les Canadiens nés en dehors du Québec de fournir la preuve de leur résidence au Québec, à défaut de quoi ils devront payer un montant forfaitaire en plus des frais de scolarité prévus. Sont entre autres considérées résidentes du Québec, les personnes qui sont nées au Québec, celles qui ont été adoptées par une personne qui avait sa résidence au Québec au moment de l'adoption, celles qui détiennent un CSQ, ou celles pour qui le Québec est le dernier endroit où elles ont eu leur résidence durant douze mois consécutifs sans être aux études à temps plein. Si votre dossier ne contient pas les documents requis pour établir votre lieu de résidence, vous devrez payer un montant forfaitaire supplémentaire.

Les personnes ne pouvant se prévaloir de la citoyenneté canadienne ou du statut de résident permanent sont assujetties à des frais de scolarité particuliers.

Pour plus d'information sur l'établissement du statut de résident au Québec : www.etudier.uqam.ca/etablissement-statut-resident

2b Si vous poursuivez actuellement ou avez déjà poursuivi des études universitaires :

Dans un programme régulier à l'UQAM :

Vous n'avez pas à fournir les relevés de notes des études faites à l'UQAM. Vous devez toutefois vous assurer d'indiquer correctement votre code permanent (code alphanumérique) à l'UQAM à l'endroit approprié sur le formulaire de demande d'admission.

Dans une autre constituante de l'Université du Québec ou dans un autre établissement universitaire :

- ↳ trois photocopies du relevé de notes final, indiquant les cours suivis (les relevés de notes non-officiels imprimés à partir d'un portail étudiant ne seront pas considérés);
- ↳ un relevé de notes officiel portant le sceau de l'établissement qui l'a émis et mentionnant les notes obtenues aux cours suivis. Ce relevé de notes doit être expédié directement au Registrariat – Admission de l'UQAM par l'établissement l'ayant émis et ce, à votre demande. Au Québec, les universités peuvent expédier les relevés de notes officiels par voie électronique via le BCI;
- ↳ Tout relevé de notes provenant d'un établissement d'enseignement hors Québec doit être accompagné d'un document émis par cet établissement permettant d'évaluer la formation complétée ainsi que la notation utilisée;
- ↳ Une traduction française ou anglaise certifiée par le consulat ou l'ambassade du pays d'origine doit accompagner tous les documents que vous devez fournir, s'ils sont rédigés dans une langue autre que le français ou l'anglais.



IDENTIFICATION

Nom de famille à la naissance

Date de naissance

Jour

Mois

Année

Prénom usuel

Sexe

Féminin

Masculin

Code permanent (alphanumérique) si vous avez déjà étudié à l'UQAM

N° d'assurance sociale

Le NAS n'est pas obligatoire. Il est requis si vous désirez recevoir un reçu pour fins d'impôt.

Code permanent (alphanumérique) du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Statut au Canada

Citoyen canadien

Amérindien

Résident permanent

Visa diplomatique

Permis d'études

Permis de séjour temporaire

Permis de travail

Réfugié

Si vous n'êtes pas né au Québec, veuillez vous référer à la note de la page 4.

Citoyenneté

Canadienne

Autre (précisez)

Lieu de naissance (ville)

Nom de famille du père à la naissance

Langue d'usage (Langue parlée le plus souvent à la maison)

Français

Anglais

Amérindien ou Inuktitut

Autre (précisez) _____

Prénom usuel du père

Nom de famille de la mère à la naissance

Prénom usuel de la mère

Langue maternelle (Première langue apprise et encore comprise)

Français

Anglais

Amérindien ou Inuktitut

Autre (précisez) _____

Téléphone à domicile

 -

Ind. régional

Numéro

Cellulaire

 -

Ind. régional

Numéro

Téléphone au travail

 -

Ind. régional

Numéro

Poste

Courriel

Adresse de correspondance

Numéro civique

Type et nom de la rue

Direction de rue

N° d'appartement ou d'unité

Municipalité

Pays (si autre que le Canada)

Code postal

Adresse où vous résidez actuellement (si différente de l'adresse de correspondance)

Numéro civique

Type et nom de la rue

Direction de rue

N° d'appartement ou d'unité

Municipalité

Pays (si autre que le Canada)

Code postal



2

DEMANDE D'ADMISSION

Études de 2^e et 3^e cycles

PROGRAMMES DEMANDÉS

Veillez consulter les dates limites d'admission (www.etudier.uqam.ca/dates) et les exigences particulières de certains programmes.

Je désire entreprendre mes études au trimestre : Hiver Été Automne
Année

Premier choix Programme court DESS Maîtrise Doctorat Temps complet Temps partiel

Titre

Option, concentration ou spécialité

Code

Deuxième choix Programme court DESS Maîtrise Doctorat Temps complet Temps partiel

Titre

Option, concentration ou spécialité

Code

À l'usage de l'UQAM	
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Paielement reçu Vérifié par	
<input type="checkbox"/> Argent comptant	<input type="checkbox"/> Crédit
<input type="checkbox"/> Mandat / Chèque certifié	<input type="checkbox"/> Débit

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Veillez indiquer tous les programmes d'études de niveau universitaire que vous avez entrepris ou complétés en commençant par le plus récent. Veillez ajouter une feuille si l'espace est insuffisant (voir section 2b pour prendre connaissance des pièces que vous devez joindre).

Nom du grade ou du diplôme le plus récent entrepris ou complété

Discipline ou spécialisation

Institution où vous avez poursuivi ces études

Pays (si à l'extérieur du Canada)

Autre grade ou diplôme entrepris ou complété

Discipline ou spécialisation

Institution où vous avez poursuivi ces études

Pays (si à l'extérieur du Canada)

Obtenu À obtenir

Ne sera pas obtenu

Période de fréquentation

De (année) à (année)

Date d'obtention

Mois Année

Obtenu À obtenir

Ne sera pas obtenu

Période de fréquentation

De (année) à (année)

Date d'obtention

Mois Année

RECOMMANDATIONS

Veillez indiquer le nom et l'adresse des trois personnes auxquelles vous avez demandé de remplir un « Rapport » à votre sujet.

Nom

Adresse

1	
2	
3	

DOMAINE DE RECHERCHE, MÉMOIRE OU THÈSE

Avez-vous demandé à un professeur de l'UQAM de diriger votre thèse ou votre mémoire ?

Oui
(inscrivez son nom)

Non

Domaine de recherche projeté (Nous vous invitons à fournir des détails sur une feuille supplémentaire.)

Signature du candidat

Date

2c Si vous avez une formation appropriée et une expérience jugée pertinente :

Vous devez fournir l'original et deux copies des attestations d'expérience pour chacun des emplois occupés, rémunérés ou bénévoles, pertinents aux études que vous désirez entreprendre. **Chaque attestation doit contenir les informations essentielles suivantes :**

- le nom de l'entreprise, de l'organisme;
- le type d'entreprise, d'industrie ou de service et une brève description du champ d'activité;
- le type de travail exécuté et le titre précis du poste occupé;
- la durée des emplois occupés, le statut : temps complet ou temps partiel et le nombre d'heures travaillées par semaine ou au total;
- la nature de vos activités ou de vos tâches les plus importantes.

Les attestations d'expérience doivent obligatoirement être fournies sur feuille en-tête, être rédigées et signées par l'employeur, sinon elles ne pourront être considérées lors de l'étude de votre dossier. Un curriculum vitæ, un contrat de travail et les formulaires « Rapport » ne sont pas des preuves d'emploi. Si le programme exige un curriculum vitæ, celui-ci doit être en trois photocopies.

3) TRAITEMENT DE VOTRE CANDIDATURE

Voici les principales étapes de l'étude de votre dossier :

- dès réception de votre demande d'admission dûment remplie et accompagnée de toutes les pièces requises, le Registrariat – Admission établit si vous êtes ou non admissible au(x) programme(s) demandé(s);
- tous les dossiers jugés admissibles sont soumis au SCAE du programme concerné;
- les présidents des SCAE ou leurs mandataires transmettent leurs recommandations au Registrariat – Admission;
- le Registrariat – Admission vous avise de la décision.
Seuls les documents officiels émis par ce service engagent l'UQAM.

Si vous avez choisi deux programmes, les deux programmes sont habituellement étudiés parallèlement et les décisions sont émises sans tenir compte de l'ordre des choix.

Vous avez la possibilité de présenter plus d'un formulaire de demande d'admission, pourvu que vous acquittiez les frais d'admission correspondant à chaque formulaire et que vous fournissiez les pièces nécessaires à l'étude de chacune de vos demandes.

Si vous désirez recevoir un accusé de réception, veuillez remplir la carte prévue à cet effet imprimée à l'endos de la présente brochure, la découper et la joindre à votre demande d'admission en prenant soin de l'affranchir suffisamment.



Déclaration d'opposition

Par la présente, je m'oppose à la transmission, le cas échéant, de mon adresse, de mon numéro de téléphone, de ma date de naissance, de l'identification de mon programme, de mon code permanent ou de mon statut

(COCHEZ)

- a à une association étudiante reconnue par l'UQAM, aux fins de permettre à une telle association, de m'identifier ou de communiquer avec moi;
- b aux Services à la vie étudiante, aux fins de constitution d'un répertoire électronique des étudiants de l'UQAM;
- c à un organisme gouvernemental ou paragouvernemental, ou à une entreprise, à des fins de recrutement de candidats en vue d'une offre d'emploi ou de diffusion d'information non commerciale;
- d au collège où j'ai terminé mes études, à des fins statistiques;
- e à une corporation ou un organisme professionnel, à des fins d'inscription à cette corporation ou à cet organisme;
- f à la Fondation de l'UQAM, aux fins de lui permettre de communiquer avec moi;

4) DÉCISIONS POSSIBLES

L'admission est effectuée conformément aux règles, politiques, procédures et critères de sélection s'appliquant à un programme. Chaque programme se définit une politique d'admission en fonction de laquelle les candidatures sont étudiées. Cette politique détermine les conditions générales et les conditions particulières d'admission au programme (le dépôt d'une esquisse du projet de recherche, le choix préalable d'une direction de recherche confirmée par celle-ci ou toute autre exigence autorisée), le régime d'études et, le cas échéant, les méthodes et critères de sélection.

La registraire est la seule personne habilitée à prononcer l'admission des candidats. Seule cette admission est valide et officielle. L'admission n'est valide que pour un trimestre donné et doit être confirmée par une inscription pendant ce même trimestre. Vous recevrez, ultérieurement, les documents nécessaires pour effectuer votre inscription (choix de cours). Si vous annulez tous vos cours ou activités, votre admission est invalidée par le fait même. Vous devrez alors refaire une demande d'admission.

Admission définitive

Vous remplissez toutes les conditions d'admission.

Admission conditionnelle à l'obtention du baccalauréat

Vous pouvez bénéficier d'un délai pour l'obtention du baccalauréat (avant votre deuxième inscription au programme) s'il ne vous reste pas plus de six crédits à réussir. Exceptionnellement, un programme peut exiger que tous les cours du programme présenté à l'appui de la demande soient réussis, avant la première inscription.

Admission conditionnelle à la réussite de cours d'appoint

On pourrait vous imposer un ou des cours d'appoint pour combler certaines lacunes dans vos connaissances. Ces cours totalisent moins de neuf crédits et sont généralement de cycle inférieur. Vous devez les réussir à l'intérieur du délai imposé par le SCAE, soit un maximum de trois trimestres (sauf si le cours exigé n'est pas offert durant ladite période), avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3. Si votre moyenne est inférieure à 3,2 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3, vous pourriez exceptionnellement poursuivre après étude de votre dossier par le SCAE. Si votre moyenne est inférieure à 2,8 sur 4,3, vous serez exclu.

Admission conditionnelle à l'obtention de la maîtrise

Vous devez avoir déposé votre mémoire de maîtrise, au plus tard avant votre première inscription au programme de troisième cycle. Au terme de votre premier trimestre d'inscription, vous devez faire la preuve, soit de l'obtention de la maîtrise, soit que votre mémoire est toujours en évaluation. Dans ce dernier cas, un délai supplémentaire d'un trimestre peut vous être accordé. Si votre mémoire nécessite des corrections majeures, ou s'il est rejeté, vous serez automatiquement exclu du programme de troisième cycle.

Admission conditionnelle à la réussite de la propédeutique

Vous devez réussir les cours de la propédeutique, avant le début du premier trimestre initial d'admission avec une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,2 sur 4,3. Le cas échéant, vous serez automatiquement admis au programme pour lequel vous êtes préparé. Si votre moyenne est inférieure à 3,2 sur 4,3 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3, vous pourriez exceptionnellement être admis après étude de votre dossier par le SCAE. Si votre moyenne est inférieure à 2,8 sur 4,3, vous serez refusé. (suite à la page suivante)

NE PAS REMPLIR S'IL N'Y A PAS D'OPPOSITION

- g à une association des diplômés aux fins de lui permettre de communiquer avec moi;
- h dans le cas des étudiants non québécois, à l'assureur offrant une couverture médicale, au gouvernement canadien, au gouvernement du Québec, à l'organisme subventionnaire ou aux représentants accrédités du gouvernement en cause, aux fins de confirmer mon statut;
- et, outre les renseignements indiqués ci-dessus,**
- i à un organisme subventionnaire, aux fins de repérage de candidats à l'attribution d'une bourse ou de confirmation de mon régime d'études;
- j à un chercheur, membre de l'UQAM, aux fins d'une recherche nécessaire à la poursuite de ses travaux; je m'oppose aussi à la transmission de tout autre renseignement d'identité nécessaire à l'objet de la recherche.

Admission en propédeutique

Le Registrariat – Admission vous fait une offre d'admission en propédeutique lorsque le SCAE juge votre préparation insuffisante en raison de lacunes dans vos connaissances. Le SCAE détermine les cours à suivre ainsi que la durée de la propédeutique. La liste des cours à suivre vous sera transmise, avant d'entreprendre le programme demandé.

Pour les programmes de deuxième cycle, ainsi que les doctorats en continuum d'études (120 crédits), la propédeutique comprend neuf à trente crédits de cours, généralement de cycle inférieur.

Pour les programmes courts de troisième cycle et les doctorats de 90 crédits, la propédeutique comporte neuf à dix-huit crédits de cours généralement de deuxième cycle. Toutefois, le SCAE peut inclure jusqu'à six crédits de cours de premier cycle dans la propédeutique exigée.

Décision différée

Le Registrariat – Admission diffère la décision lorsqu'il n'est pas en mesure de se prononcer sur votre demande d'admission. Une décision sera rendue lorsque le Registrariat – Admission aura reçu les informations manquantes. Notez que, si un délai pour fournir des documents vous est imposé, vous devez le respecter. À l'échéance de ce délai, si les pièces manquantes ne nous sont toujours pas parvenues, un refus pour dossier incomplet pourra être prononcé.

Liste d'attente

Dans le cas des programmes contingentés, votre candidature peut être mise en attente : un rang vous est alors attribué. Si le nombre de désistements le permet, vous recevrez une offre d'admission définitive ou conditionnelle, selon l'état de votre dossier.

Refus

Le Registrariat – Admission vous fera connaître la ou les raison(s) du refus. Un refus peut être accompagné ou non d'une offre d'admission dans un programme apparenté.

5) RECOURS À LA SUITE D'UN REFUS

Si votre demande d'admission a été refusée, vous pouvez demander la révision de la décision, mais **seulement dans le cas où vous estimez que le processus d'admission et de sélection n'a pas été appliqué correctement et qu'il y a eu vice de forme**. Cette demande de révision ne peut par exemple, être basée sur votre seule volonté d'être admis au programme.

La demande de révision reçue dans les délais prescrits sera soumise au comité de révision. À la suite de la révision, le Registrariat – Admission vous transmettra la décision finale prise par ce comité.

La démarche à entreprendre est la suivante :

- Vous devez demander la révision par écrit, en adressant votre demande à la direction du Registrariat – Admission dans les dix jours ouvrables (le cachet de la poste en faisant foi) suivant la réception de la lettre vous communiquant le refus. Vous devez exposer avec précision les motifs qui vous incitent à croire que le processus d'admission et de sélection n'a pas été appliqué correctement.

- Vous devez joindre à votre demande un chèque certifié ou un mandat-poste à l'ordre de l'Université du Québec à Montréal. Si le comité de révision conclut que le processus d'admission et de sélection n'a effectivement pas été appliqué correctement et qu'il y a vice de forme, votre dossier sera réétudié, la décision du comité de révision et le chèque certifié ou le mandat-poste vous seront transmis. Pour les frais, consultez : www.etudier.uqam.ca/etudes-dossiers.
- L'enveloppe et la lettre doivent porter la mention : «Révision de la décision».
- Vos nom, prénom, date de naissance et le titre du programme concerné doivent être clairement indiqués sur la lettre de demande de révision. **Aucune pièce supplémentaire ne peut être jointe à la demande de révision.**

www.etudier.uqam.ca/traitement-demandes

6) INFORMATION AUX CANDIDATS

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1)

- Conformément aux stipulations de l'article 65 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, l'UQAM vous informe, par la présente, que les renseignements nominatifs qu'elle vous demande de lui communiquer de même que ceux qu'elle consignera à votre dossier par la suite sont confidentiels. Ils serviront à la gestion de vos études et de votre participation à divers organismes de l'UQAM par les personnes habilitées à le faire aux termes du Règlement sur la confidentialité des renseignements nominatifs que l'on peut se procurer au Secrétariat général de l'UQAM.
- Les renseignements recueillis à l'occasion de votre admission ont un caractère obligatoire et quiconque refuse de les fournir ne peut être admis à l'UQAM.
- Vous pouvez vous prévaloir du droit à l'accès à votre dossier au Registrariat et dans l'unité de rattachement de votre programme, aux heures d'ouverture des bureaux et en présence d'un membre du personnel de l'unité. La loi vous assure également le droit de rectification d'un renseignement versé à votre dossier. Avant d'exercer ces droits en vertu des dispositions de cette loi, il est suggéré de vous adresser à la personne responsable de la tenue des dossiers. Au besoin, on peut adresser une requête au Secrétaire général, à titre de responsable, à l'UQAM, de l'application de la loi, pavillon Athanase-David, local D-4600.
- L'apposition de votre signature à l'endroit prévu à cet effet sur le formulaire de demande d'admission exprime votre consentement à la transmission de votre adresse, de votre numéro de téléphone, de votre date de naissance et de l'identification de votre programme ou de votre statut à des organismes ou à des personnes qui nous en font la demande aux fins spécifiques libellées à la page 5.
- Le consentement ci-dessus évoqué est révocable en tout temps au moyen de la déclaration d'opposition ci-jointe.
- Quiconque désire s'opposer à la transmission d'éléments d'information, sous l'une ou l'autre des rubriques mentionnées à la page 5, doit remplir la déclaration d'opposition et joindre celle-ci lors du dépôt du formulaire de demande d'admission.



Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1)

ÉCRIRE EN LETTRES MAJUSCULES

NE PAS ENVOYER CETTE DÉCLARATION
S'IL N'Y A PAS D'OPPOSITION

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____ App. _____

Ville _____ Province / pays _____

Code Postal _____ Numéro de téléphone _____

Code permanent (à l'usage de l'UQAM)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date de naissance

Jour	Mois					Année	

6 Signature _____

Date

Jour	Mois					Année	

Université du Québec à Montréal

Registrariat – Admission

Accusé de réception

Si vous désirez que le Registrariat – Admission de l'UQAM accuse réception de votre demande d'admission, veuillez remplir le verso de la carte ci-contre, l'affranchir, la découper et la joindre à vos documents d'admission. Sur réception de votre demande, le Registrariat – Admission retournera cette carte par la poste à titre d'accusé de réception.

Nous accusons réception de votre demande d'admission. Elle sera traitée dans les meilleurs délais avec toute l'attention nécessaire. Nous vous remercions de l'intérêt que vous manifestez pour l'UQAM.

Le personnel du Registrariat – Admission



Université du Québec à Montréal

Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap
Services à la vie étudiante



Si vous avez ou pensez avoir une déficience fonctionnelle, telle que définie par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, et que vous nécessitez des allocations pour des besoins particuliers, veuillez compléter les informations ci-contre et retourner le coupon à l'Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap des Services à la vie étudiante.

Pour plus de détails :

www.vie-etudiante.uqam.ca

www.education.gouv.qc.ca

Si vous avez des incapacités liées à une déficience, veuillez compléter ce coupon et le retourner à l'Accueil et au soutien aux étudiants en situation de handicap des Services à la vie étudiante. Ces informations nous permettront de vous contacter afin de vous informer des services offerts et des procédures à suivre pour pouvoir bénéficier des ressources humaines et matérielles dont vous aurez besoin pour mener à terme votre projet d'études. *(Veuillez écrire en lettres moulées.)*

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Nature de vos incapacités :

Auditive Motrice Visuelle Autre : _____



CENTRE SPORTIF UQAM



Pour obtenir des informations sur les Citadins de l'UQAM, veuillez compléter cette carte, l'affranchir et nous la retourner à l'adresse indiquée.

Les Citadins, équipes de compétition représentant l'UQAM, se démarquent dans huit sports sur la scène universitaire.

En tant que membre de l'Alliance Sport-Études, l'UQAM supporte les étudiants athlètes en les aidant à allier pratique sportive de haut niveau et réussite académique.

www.sports.uqam.ca

www.citadins.uqam.ca

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Courriel : _____

Je désire mettre à profit mon expérience de la compétition en tant qu'étudiant-athlète de haut niveau (précisez votre niveau) : _____

En participant au programme de sport interuniversitaire canadien offert à l'UQAM :

- Basketball féminin Basketball masculin Cross-country/athlétisme
 Soccer féminin Soccer masculin

En participant au programme de sport interuniversitaire québécois offert à l'UQAM :

- Badminton Cheerleading Volleyball féminin
 Autre sport (précisez) : _____

Veuillez
affranchir
suffisamment

Nom

Adresse

Code postal

Veuillez
affranchir
suffisamment**Université du Québec à Montréal**Services à la vie étudiante
Accueil et soutien aux étudiants
en situation de handicap
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
CANADAVeuillez
affranchir
suffisamment**Université du Québec à Montréal**Centre sportif
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
CANADAPour obtenir plus de renseignements,
n'hésitez pas à communiquer
avec le Registrariat – Admission :**Téléphone**

514 987-3132

Télécopieur*

514 987-8932

Courriel*

registrariat@uqam.ca

** Aucune demande d'admission
transmise par télécopieur ou par courriel
ne sera considérée.***Adresse postale**Université du Québec à Montréal
Registrariat – Admission
Case postale 6190
Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 4N6
CANADA**Adresse géographique**Université du Québec à Montréal
Pavillon J.-A.- DeSève
320, rue Sainte-Catherine Est
Rez-de-chaussée, local DS-R110
Montréal (Québec)
Métro Berri-UQAM** La fiche d'identification personnelle
doit être jointe à chaque envoi sous pli
séparé.*www.etudier.uqam.ca/admissionLe contenu de ce document, basé sur
les renseignements à jour le 5 janvier 2018,
peut être modifié sans préavis.Dans le seul but d'alléger le texte, le masculin
désigne à la fois les hommes et les femmes
sans aucune discrimination.